



Conseil Communal de Crans
Commission des finances

Rapport de la commission des finances sur le
Préavis No. 15/23 Demande d'un crédit de CHF 60'000.-
pour une étude relative au réaménagement de la parcelle No 32
(espaces sportifs et de loisirs du haut du village)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Une délégation de la commission des Finances et de la commission consultative sports/loisirs a rencontré le 28 février M. Robert Middleton, Syndic, pour avoir des explications sur le préavis 15/23, mentionné ci-dessus.

La version proposée permet d'évaluer deux variantes et diverses solutions pour le réaménagement de la parcelle No 32. En l'état, aucune demande de crédit hors financement de l'étude n'est demandée. Cette charge sera financée par la trésorerie courante.

Au vu de ce qui précède, la commission des Finances recommande

1. d'accepter la demande de crédit de CHF 60'000.- pour une étude relative au réaménagement de la parcelle No 32 (espaces sportifs et de loisirs du haut du village),
2. de porter le montant de CHF 60'000.- sur le compte 9143.03 Aménagement espaces sportifs/loisirs haut du village,
3. d'amortir cette somme sur 5 ans, soit CHF 12'000.- par année (montant qui sera porté au budget 2024)

Crans, le 2 mai 2023

Pour la commission des Finances :

Lars Kermode (président)

Jean-Daniel Aubry (rapporteur)

Thomas Dislich (membre)

René Bautz (membre)

Catherine Schmutz (membre)

Marc-Henri Barrail (membre)

Sonia Weil (membre)